

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 10 janvier 2022, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié le 19 novembre 2020, le 3 décembre 2020, le 18 mai 2021 et le 1^{er} décembre 2021, l'application du paragraphe 82(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 10 janvier 2022 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M. GUENTER;
- M. KINEW;
- M. MICKLEFIELD;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. SANDHU;
- M. le *ministre* WHARTON.

Le Comité a élu :

- M^{me} MORLEY-LECOMTE à la présidence;
- M. GUENTER à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. LAMONT

Personnes étant intervenues :

- M. Eric Herbelin, *président-directeur général, Société d'assurance publique du Manitoba*;
- D^r Michael Sullivan, *président du conseil, Société d'assurance publique du Manitoba*.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 et l'a adopté sans modifications.

La présidente,

Rapport présenté par :

M^{me} MORLEY-LECOMTE

Le 10 janvier 2022